MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 21 JUIN 2018

- *Présents* : Corinne JOUSSARD, Claudia GANDELIN, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS, Nicole DIJON ; Mrs Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Loïc ESSERMÉANT, Vincent NEILZ, Didier DECLERCK.
  Absents ayant donné procuration : Mrs Christophe RENON (procuration à Mme Nicole DIJON), Jean-Yves OZAN (procuration à Mme Evelyne VIROS), Dominique GAUDRUAU (procuration à Mme Carine STEFANUCCI).
- *Absents* : Mrs Jules COLIN, Michel ROUVRE.

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- Retenu la proposition du Crédit Agricole concernant l'emprunt sur 10 ans pour les travaux au Gué du Loir : 85 000 € au taux de 0.97 %.

- Retenu la proposition de La Banque Postale concernant le prêt relai FCTVA sur 2 ans : 59 000 € au taux de 0.45 %.

- Confirmé le taux de 1 % de la taxe d'aménagement sur la commune de Mazangé et adopté les exonérations totales ou partielles.

- Validé le devis de la Société COFFRE FORT PLUS concernant l'achat d'une armoire anti-feu pour un montant de 1 282.50 € HT.

- Accepté les décisions modificatives n° 3 et n° 4 concernant le budget de la commune.

- Accepté la proposition de répartition de l'actif et du passif du Syndicat de la Trésorerie suite à sa dissolution.

- Mis à jour le tableau des effectifs du personnel.

- Accepté la modification du poste de secrétaire de mairie.

Affaires diverses :

- Informations sur l'avancement des travaux au Gué du Loir.
- Informations sur les travaux d'accessibilité de la mairie.

Le Maire,

Patrick BRIONNE

- ex. dossier - ex. affichage mairie - ex. affichage extérieur - ex. secrétaire de séance - ex. Maire